Coopération au développement: pays d'Asie et d'Amérique latine ALA

2002/0139(COD) - 05/11/2003

Au cours du débat portant sur la coopération avec les pays "ALA", le Commissaire Patten a répété son opposition à la scission du règlement en deux parties, l'une portant sur les pays d'Amérique latine, l'autre, sur les pays d'Asie. Selon la Commission, avoir deux règlements distincts revient à compliquer et à alourdir inutilement les procédures administratives. Elle n'est pas convaincue par les arguments de ceux qui évoquent les spécificités de chaque région. Le Commissaire en veut pour preuve l'identité de la plupart des amendements déposés pour chacune des régions (et qui sont de fait, sensiblement identiques à quelques exceptions près). Pour M. PATTEN, il n'est pas certain que cette scission plaise aux bénéficiaires locaux. Il faut donc plutôt se concentrer sur l'objectif de la directive, à savoir, l'éradication de la pauvreté.